

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

JOURNAL
D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL
 DU
 CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIENE
 ET DE LA
 SOCIÉTÉ D'HYGIENE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Redacteur en chef: Dr J.-I. DESROCHES.

CONSEIL PROVINCIAL D'HYGIÈNE

E. PERSILLIER-LACHAPELLE, M. D, président,	- - -	Montréal.
R.-F. RINFRET, M. D,	- - -	Québec.
H.-R. GRAY, L. P,	- - -	Montréal.
C.-E. LEMIEUX, M. D,	- - -	Québec.
J.-B. GARNEAU, M. D,	- - -	Ste-Anne de la Pérade.
R.-L. MACDONNELL, M. D,	- - -	Montréal.
L'honorable A.-H. PAQUET, M. D,	- - -	St-Cuthbert.
ELZÉAR PELLETIER, M. D, secrétaire,]	- - -	Montréal.
J.-A. BEAUDRY, M. D, ass.-secrétaire, -	- - -	Montréal.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE

Président : M. J. L. Archambault.—Vice-Présidents : MM. C.-A. Pfister
 et J.-L.-V. Cléroux.— Secrétaire-Général : M. J.-I. Desroches.—Trésorier :
 J.-Z. Resther.— Membres du Conseil d'Administration : MM. J.-W. Mount,
 N. Fafard, A.-A. Foucher, H.-R. Gray, C.-N. Barry, S. Lachance, E. Vanier.

*Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit
 être adressé au*

Dr J. I. DESROCHES, No 76, rue Saint-Gabriel, ou Boite 2027 P.O., Montreal.

REVUE MENSUELLE

Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

COLLABORATEURS

MM. les Docteurs A.-T. Brosseau, W.-H. Hingston, J.-A. Laramée, A.-B. La-Rocque, H.-E. Desrosiers, A. Lamarche, L. Laberge, S. Duval, J.-E. Berthelot, S. Lachapelle, A. Piché, G. Archambault, F.-C.-T. Lamoureux, J.-A. LeBlanc, J.-D. Gauthier, A. Laporte, H. Jeannotte, J.-E. Tremblay, J. Pelletier, A.-J.-B. Rolland ; M. L.-H. Archambault, avocat ; MM. F.-B. LaVallée et J. Haynes, ingénieurs civils, de Montréal. M. le docteur Ed. Gauvreau, de Québec. M. le docteur M. J. Palardy, de Saint-Hugues. M. le docteur A.-F. Brisson, de Laprairie.

DE FRANCE : MM. les docteurs C. Degoix, F. Brémond, Jos. de Pietra Santa, de Paris ; M. le docteur Lavrand, de Lille ; M. Wagner, architecte, de Grenoble.

D'ESPAGNE : MM. les docteurs Tolosa Latour, Don Benito Aviles de Madrid ; MM. les docteurs G. Gélabert, Pedro Garcia Faria, Viura Y, Carreras, de Barcelone ; Don E. Estada, ingénieur, de Palma ; Don Manuel de Luanxan y Garcia, Capitan de ingénieur, de Guadalajara.

D'ITALIE : MM. les docteurs S. Zinno, Magotta, Alfonso Montefusco, Bifulcor H. Caro, Luigi Maramaldi, de Naples ; M. le docteur G. Galli, de Plaisance, M. le docteur G. Bardaloni de Fano ; M. le docteur Carlo Giorgiéri, de Florence ;

DE TURQUIE : MM. les docteurs D. Péchédimaldji, D. Utudjian, Violi, le colonel Bonkowski Bey, chimiste, de Constantinople.

DU GRAND-DUCHÉ DE FINLANDE : M. le docteur A. Palmberg, de Boraga ; M. le docteur Asp, de Helsingfors.

DE HONGRIE : M. le docteur Joseph Korosi, de Budapesth.

DE ROUMANIE : M. le docteur J. Félix, de Bucharest.

D'IRLANDE : M. le Dr A. Harkin, de Belfast.

DE SUISSE : M. le docteur W. Schulthess, de Zurich.

DE GRECE : M. le docteur Zinnis, d'Athènes.

D'AFRIQUE : M. le docteur E. L. Bertherand, d'Alger.

Notre Correspondant en Europe est M. A. HAMON, 132, Avenue de Clichy, Paris.

LE VIN DE MESSE " INGHAM & Co."

Le vin, cette liqueur spiritueuse obtenue par la fermentation du jus ou du moût du raisin, est aussi vieux que l'homme. De temps immémorial, le vin de la vigne a toujours été considéré à la fois comme un aliment, un excitant et un tonique. En effet, la plupart des principes que le vin renferme se retrouvent dans notre organisme. On comprend alors l'action importante du vin dans notre alimentation. Mais, de nos jours, la falsification des vins est très répandue chez tous les peuples. Et généralement parlant, on peut dire quand on achète un vin, qu'on ne sait s'il n'est pas falsifié. C'est pourquoi il intéresse l'acheteur de connaître ceux que la chimie a trouvés purs. Ainsi le vin de messe " INGHAM & Co." est un vin reconnu incontestablement pur, puisqu'il est destiné au Saint Sacrifice de la Messe. D'ailleurs, des certificats de Son Eminence les cardinaux Taschereau et de Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal, en sont une sûre garantie.

Nos lecteurs trouveront le VIN DE MESSÉ " Ingram & Co." chez **CHS. LACAILLE & Cie**, seuls agents autorisés pour la vente en gros de ce Vin, à Montréal ; Importateurs d'Épicerie, Vins et Liqueurs en gros, No 329, RUE ST-PAUL, et No 14, RUE DIDIER, Montréal. En vente aussi chez les principaux Epiciers.

JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

VOL. V.

MONTREAL, JANVIER 1889.

No 9.

SOMMAIRE

La statistique vitale.—La police sanitaire de Montréal.—Chronique de l'hygiène en Europe. Travaux de pavage à Montréal.—Les poisons du cabinet de toilette.—Hôpital Baraque Alexandre.—L'hygiène des femmes nerveuses.—De l'emploi des tuyaux en plomb pour la conduite des eaux alimentaires.—Bulletin mensuel.—Bibliographie.

LA STATISTIQUE VITALE

Rien n'est moins compris chez un peuple que la statistique vitale. Pourtant il est incontestable qu'une statistique bien faite, relativement à la natalité et à la mortalité, est une source précieuse de renseignements très utiles pour la santé publique. En effet l'œuvre de la statistique est intimement liée au mouvement de la vie d'une nation : elle est l'expression fidèle de sa prospérité, de sa vitalité et de sa grandeur, de son dépérissement et de son suicide.

L'homme, par nature, est enclin aux maladies de toutes sortes. Il est, sur le chemin de la vie, incessamment exposé à des causes innombrables de maladies. Aussi à tout instant il se heurte contre une de ces causes, et il trébuche sous l'atteinte d'une affection. Alors il s'empresse de demander à l'homme de l'art le recouvrement de la santé. Alors il gémit sur la perte du plus précieux de tous les biens. Mais ce qu'il regrette bien

rarement c'est la cause qu'il l'a réduit à souffrir ou à mourir. D'où vient ce manque de réflexion chez l'homme? Pourtant il est le seul être dans la nature doué d'intelligence. Il est le seul capable de travailler avec conscience à sa conservation, et d'atteindre le terme de son existence. Ah ! c'est qu'une lacune déplorable existe dans son éducation, et cette lacune c'est l'ignorance des lois de l'hygiène, qui constituent la médecine préventive des maladies.

Hygiéniser un peuple, c'est bien travailler à sa civilisation. Hygiéniser un peuple, c'est lui fournir les aliments nécessaires à la vie. Mais pour parvenir à l'accomplissement de cette mission patriotique, il faut que le médecin hygiéniste étudie les causes de son dépérissement et de sa mortalité. C'est par une statistique bien faite que nous acquérons ces connaissances utiles. C'est par la statistique vitale que nous connaissons l'étendue de notre deuil national et la force de la natalité de notre race. Connaissances d'une importance capitale, puis qu'elles touchent les deux plus grands événements de notre nature humaine : notre origine et notre destinée. Ce thème est des plus instructifs pour le législateur, le moraliste et le philanthrope.

Nous comprenons que nous ne pouvons pas arriver tout de suite à une statistique vitale bien faite. Tant que nous n'aurons pas une loi obligeant le médecin à donner, sous son serment d'office, un certificat sur la cause du décès, nous ne pourrons

jamais prétendre à une perfection en pareille matière. A nos hommes d'État d'apprécier dans sa juste valeur une pareille législation.

Notre Clergé Canadien, toujours animé de plus pur patriotisme pour le bien-être matériel et moral de notre population, a déjà compris la portée pratique de l'œuvre de la statistique. C'est que notre Clergé voit, comme l'hygiéniste, l'effroyable gaspillage de vie, de santé et de force qui résulte de l'absence, dans les familles, des saines notions de l'hygiène. Avec notre Clergé, qui jouit du plus profond respect du peuple canadien, nous comptons que nos efforts, pour la vulgarisation de l'hygiène, seront couronnés des plus beaux succès.

Maintenant, afin de faciliter un peu la tâche de messieurs les Curés qui veulent bien nous envoyer la statistique vitale de l'année 1888, nous donnons ici une formule qui, étant remplie, nous épargnera aussi un travail considérable.

LA STATISTIQUE VITALE DE LA PAROISSE
DE..... COMTÉ DE.....
pour l'année 1888

Population de la paroisse :
Mariages :
Naissances :

—
DÉCÈS.
Hommes :
Femmes :
Moins de 5 ans :
Entre 5 et 14 ans :
" 14 et 30 ans :
" 30 et 60 ans :
Plus de 60 ans :

—
CAUSES DE MORT :
Variole :
Diphthérie :
Croup :

Scarlatine :
Rougeole :
—
Choléra :
Coqueluche :
Consomption :
Fièvres typhoïdes :
" puerpérales :
Diarrhées des enfants :
Alcoolisme :
Accidents :
Autres maladies :

Nous adressons aujourd'hui nos plus sincères remerciements à notre Clergé canadien de cette province pour son bienveillant accueil à notre publication, et son empressement à nous envoyer la statistique vitale de l'année dernière.

DR J. I. DESROCHES.

LA POLICE SANITAIRE DE MONTRÉAL
SES TRAVAUX EN 1888

—
"La police sanitaire a visité, l'année dernière, 273 drains, 257 caves. 149 évier, 1,486 tuyaux en mauvais ordre, 220 garde robes ; 115 canaux sous terre ; 226 ventilateurs ; 1 702 fosses d'aisances vidées ; 85 fosses nouvelles ; 52 autres changées de place ou remplies ; 79 quarts de déchets ; 706 cours nettoyées ; 26 égouts d'étables ; 826 amas de déchets ; 101 ruelles ; 68 lots vacants ; 6 971 endroits pris en condition sanitaire ; 22 maisons en mauvais ordre et dont on a averti les propriétaires ; 10 de ces maisons ont été fermées, et pour 4 autres les maîtres sont actuellement poursuivis.

"On a trouvé 6 bouchers en contravention avec la loi ; 4 avaient choisi d'opérer dans les ténèbres de la nuit. Les 28 propriétaires à qui l'on a demandé de

nettoyer leur maison se sont conformés à cette demande. On a plus d'une fois visité les carrières pour voir si l'on y prenait de la glace, et l'on a veillé à ce que la glace qu'on y avait fait couper ne fût pas vendue en ville pour la consommation.

“Les employés ont passé 113 jours à veiller à l'exécution de l'enlèvement des vidanges.

“On a vacciné 3.022 enfants que les inspecteurs avaient désignés comme ayant besoin d'être vaccinés.”

L'occasion est de nouveau favorable pour attirer l'attention publique montrée sur la position peu effective de notre Bureau de Santé. Ce Bureau n'a pas les règlements voulus pour l'exécution de ses devoirs sanitaires dans cette ville. Ainsi nous ne comprenons pas autrement l'efficacité d'un Bureau de Santé que par sa prépondérance sur tous les départements qui divisent le conseil. en tout ce qui intéresse la santé publique.

L'hygiène, c'est la médecine préventive des maladies. Ainsi, avec une hygiène municipale bien entendue, les travaux qui s'exécutent dans une municipalité sont marqués du sceau sanitaire. Car il ne faut pas perdre de vue que l'hygiène moderne s'insinue dans toutes les circonstances de la vie : l'homme ne peut cheminer sûrement dans la voie terrestre sans s'éclairer du flambeau de l'hygiène.

Encore une fois, messieurs les édiles, accordez à l'hygiène une plus respectueuse attention.

DR J. I. DESROCHES.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE EN EUROPE

Dans sa séance du 24 septembre 1888, le Comité consultatif d'hygiène publique de France a approuvé un rapport de M. Brouardel sur la déclaration obligatoire, par le médecin traitant, des maladies épidémiques, ainsi que sur la déclaration des causes de décès, et les moyens de rendre cette déclaration compatible avec le secret professionnel.

Après avoir établi, d'après la tradition et par l'interprétation des arrêts les plus récents les éléments constitutifs du secret médical, le rapporteur a montré que ces éléments ne se rencontrent pas pour l'immense majorité des maladies épidémiques, sauf dans certaines circonstances tout à fait spéciales. Aussi le comité a-t-il été d'avis, conformément aux conclusions du rapport, qu'il y a lieu de préparer un projet de loi qui rendrait obligatoire, pour le médecin, la déclaration d'un certain nombre de maladies, indiquées sur une liste nominative qui pourrait être modifiée par décret, suivant que les découvertes scientifiques rendraient des adjonctions utiles à la santé publique. Dès maintenant cette liste pourrait comprendre les maladies suivantes : choléra, choléra infantile, coqueluche, diphtérie, dysenterie, fièvre jaune, fièvre typhoïde, maladies infectieuses puerpérales, maladies septicémiques, peste, rougeole, scarlatine, suette, typhus exanthématique, variole.

En ce qui concerne la déclaration des causes de décès, le Comité a, en outre, émis le vœu qu'une statistique de ces causes, basée sur les déclarations des médecins traitants, fût organisée dans toute la France, avec le concours des conseils d'hygiène, d'après le système adopté pour

es villes par l'Académie de médecine, et pour la ville de Paris et les autres communes par l'Association générale des médecins de France.

* * *

La Caravane hydrologique de la Société française d'hygiène est rentrée à Paris, après avoir accompli, point par point, le programme-itinéraire établi avec tant de précision par M. le Dr B. Goubert pour la Suisse, et par M. le Dr Huguet, de Martigny, pour la région des Vosges.

Le succès de cette seconde caravane peut marcher de pair avec celui de l'année dernière.

Sur la terre libre, généreuse et hospitalière de la Suisse, nos amis ont trouvé partout un accueil aussi cordial que sympathique. Zurich, la ville savante, a rivalisé de zèle avec les stations bien connues de Ragatz-Pfeffers, de Baden, de Schinznach, et de Rheinfelden, sans compter que de touchants incidents patriotiques ont agrémenté cette première étape de l'excursion.

La visite des établissements thermaux de la région des Vosges a donné lieu à une suite non interrompue de réceptions et de fêtes, auxquelles les Municipalités avaient associé toute la population (autochtone et de passage).

Les stations célèbres de Luxeuil, de Plombières, de Contrexéville, de Bourbonne-les-Bains, comme les stations d'avenir de Vittel, de Martigny-les-Bains et de Sermaize, ont fourni, à nos chers collègues, les renseignements les plus précieux au double point de vue de la climatologie et de l'hydrologie médicale.

Dans les unes comme dans les autres, ils ont trouvé une entente parfaite et harmonique entre tous les confrères de la station, les maires et les propriétaires

ou concessionnaires des divers établissements.

Que de matériaux instructifs et intéressants pour la rédaction du second volume des Caravanes hydrologiques !

* * *

M. Andouard, le savant directeur de la station agronomique de la Loire-Inférieure, fait, dans les Annales d'hygiène, une exposition historique très complète de la question du plâtrage des vins. Il lui semble impossible d'admettre " que les vins plâtrés ne soient pas nuisibles, au moins à certains tempéraments, et cet argument pourrait suffire à les faire écarter de l'alimentation ".

Le mémoire est ainsi résumé par l'auteur :

La modération du plâtrage à 2 grammes de sulfate de potassium par litre, ne me paraît pas une *solution désirable*. La limite autorisée sera sans cesse dépassée ; il en résultera des conflits permanents entre acheteurs et vendeurs, et la continuation des événements fâcheux dont l'hygiène se plaint avec tant de raison. Je demande qu'il ne soit donné *aucune consécration légale* au plâtrage des vins.

" En attendant que le gouvernement ait adopté une ligne de conduite définitive à cet égard, je crois qu'il appartient à tous ceux qui ont reçu la mission d'éclairer les masses et de diriger le progrès agricole, d'unir leurs efforts pour combattre le plâtrage, et pour enseigner les méthodes rationnelles de clarification qui sont susceptibles de le remplacer avec avantage."

* * *

M. Lambert, un pharmacien très distingué, a publié, dans le bulletin de pharmacie de Lyon, une note sur les œufs salycilés.

“ Malgré la décision ministérielle qui, d'après l'avis unanime des Conseils d'hygiène, a interdit le salicylage des aliments, cette pratique, *bien loin d'avoir été abandonnée, se répand au contraire de plus en plus.* C'est ainsi qu'à la liste déjà longue des produits où l'on a constaté la présence de l'acide salicylique, il faut maintenant ajouter les œufs, que leur structure semblait pourtant défendre contre toute addition de substance étrangère.

“ On sait que les œufs conservés dans l'eau de chaux prennent un goût peu agréable qui disparaît seulement par la cuisson ; aussi ne peut-on pas les manger à la coque, d'autant plus qu'ils se fendillent presque toujours quand on les plonge dans l'eau bouillante.

“ L'acide salicylique en solution aurait, dit-on, la propriété d'empêcher indéfiniment la fermentation putride des œufs, sans altérer leur saveur non plus que la consistance de leur coquille, de sorte que des œufs conservés pendant des mois dans l'eau salicylée ne différeraient en rien des œufs récemment pondus.

“ L'expérience de ce mode de conservation a été faite à Toulouse avec un plein succès, du moins à ce que prétendent certains marchands d'acide salicylique. Je sais que, sur la foi de cette insertion intéressée, quelques coquetiers des environs de Lyon et plusieurs pâtisseries de la ville, ont remplacé par l'acide salicylique la chaux qui jusqu'à présent leur servait à conserver leurs œufs ; si cet essai réussit, les œufs salicylés feront donc leur apparition l'hiver prochain sur nos marchés.

“ Les promoteurs du salicylage des œufs soutiennent, peut-être de bonne foi, que ce procédé n'a rien de répréhensible, attendu que l'acide salicylique agit simplement en empêchant l'eau de se

corrompre, mais ne pénètre pas dans l'œuf.

“ Cette opinion, comme on devait le prévoir, est tout à fait erronée : je me suis assuré qu'en réalité l'acide salicylique passe par endosmose à travers la membrane interne de l'œuf et se diffuse peu à peu jusque dans le jaune.

“ La recherche de l'acide salicylique dans le blanc d'œuf ne présente aucune difficulté : il suffit de battre le blanc avec un peu d'eau, d'aciduler la liqueur et de l'agiter avec de l'éther, qui, par évaporation, abandonne l'acide salicylique, que l'on caractérise avec une solution étendue de perchlorure de fer. Le même essai réussit avec le jaune, si l'on a au préalable coagulé par la chaleur les matières albuminoïdes, afin d'empêcher l'émulsion de l'huile.

“ Les quantités d'acide que peuvent renfermer les œufs salicylés sont certainement très minimes ; néanmoins l'usage prolongé de ces œufs ne serait peut-être pas sans danger, surtout pour les enfants en bas âge et pour les convalescents ; c'est pourquoi j'ai cru devoir, dès à présent, signaler ces faits à l'attention des médecins et des hygiénistes.

* * *

Dans sa séance du 13 août 1888, le Comité consultatif d'hygiène publique de France a approuvé les conclusions d'un rapport de MM. Brouardel, Pouchet et Ogier, sur l'emploi de la saccharine dans les produits alimentaires, au point de vue de l'hygiène.

Ces conclusions sont :

1. La saccharine n'est pas un aliment et ne peut pas remplacer le sucre ;
2. L'emploi, dans l'alimentation, de la saccharine ou des préparations saccharinées, suspend ou retarde les transforma-

tions des substances amylacées ou albumineuses dans le tube digestif ;

3. Ces préparations ont donc pour effet de troubler profondément les fonctions digestives ; elles sont de nature à multiplier le nombre des affections désignées sous le nom de dyspepsie ;

4. L'emploi de la saccharine est encore trop récent pour que les conséquences d'une alimentation dans laquelle entrerait journellement de la saccharine puissent être toutes bien déterminées ; mais, dès maintenant, il est établi que son usage a sur la digestion une influence nuisible, et nous sommes en droit de conclure que la saccharine et ses diverses préparations doivent être prosrites de l'alimentation.

* * *

Dans sa séance du 27 août, le Comité consultatif d'hygiène publique de France a approuvé les conclusions d'un rapport de M. Pouchet contre l'emploi de l'acide benzoïque pour la conservation des substances alimentaires.

Le Comité, considérant que les substances ayant des propriétés antiseptiques sont nuisibles à l'évolution normale des actes digestifs, et que l'addition aux substances alimentaires de produits antiférentescibles, quelle qu'en soit la nature, est irrationnelle au point de vue de la nutrition, et, en outre, capable d'occasionner un préjudice plus ou moins grave au bon et régulier fonctionnement de l'appareil digestif, a émis l'avis que l'emploi de l'acide benzoïque ne saurait être toléré pour la conservation de la bière ou d'autres substances alimentaires.

Le Comité a adopté également les conclusions d'un rapport de M. Dubrisay sur le capsulage des bouteilles de lait tendant à l'interdiction de capsules métalliques contenant du plomb.

* * *

Nous trouvons dans le Journal d'Hygiène, un résumé fort intéressant d'un mémoire du Dr Tracinsky publié dans la Gesundheitspflege.

Ce mémoire est relatif à l'industrie du zinc dans la haute Silésie, et à son influence sur la santé des ouvriers.

Les minerais dont on retire le zinc sont la calamine (carbonate de zinc avec de faibles proportions de silicate de zinc, de carbonate de magnésie, etc.) de la blende (sulfure de zinc, 30,0 de cadmium et 1 0/0 de plomb), depuis que la calamine se fait de plus en plus rare dans le pays.

La conclusion de M. Tracinsky, qui vise la partie hygiénique de la question, met en évidence les inconvénients de l'industrie, et nous dispense de suivre l'auteur dans les développements de sa monographie.

“ En définitive, la santé des ouvriers de la métallurgie du zinc est compromise surtout par les émanations gazeuses et par les refroidissements. Toutes les mesures de police sanitaire tendant à améliorer les conditions hygiéniques de cette profession, doivent donc être dirigées en première ligne contre ces deux causes d'insalubrité.

“ Les deux conditions indispensables pour y remédier sont l'introduction des fours Siemens, et de condensateurs munis de cheminées d'appel.

“ Ensuite, durant le nettoyage des mouffes, il devrait être interdit que les résidus incandescents tombent aux pieds des ouvriers. Ces scories devraient être reçues directement dans des canaux souterrains par des wagonnets sur rails, qui les transporteraient au dehors rapidement et sans danger pour les ouvriers. Pendant cette même opération, les ouvriers devraient avoir une éponge mouil-

lée au devant de leurs orifices respiratoires.

En lieu et place de l'éponge mouillée pour protéger les organes respiratoires contre les inconvénients et dangers des poussières minérales, nous proposerons volontiers à M. Tracinsky l'emploi des respirateurs Wolf, modifiés et préconisés par la Société française d'Hygiène.

* * *

Le Dr Laborde a fait à l'Académie de médecine une fort intéressante communication relative aux vins falsifiés ou fabriqués.

On fabrique du vin de toute pièce avec de l'alcool, des matières colorantes, et une huile essentielle appelée *Bouquet*.

Ce dernier est un produit complexe provenant de l'oxydation par l'acide nitrique d'une matière grasse, telle que huile de coco, beurre, huile de ricin.

Il résulte des expériences faites que cette huile est un toxique, et que l'action du poison porte d'abord sur le système nerveux, dont il accroît l'excitabilité, et ensuite sur la fonction respiratoire, qu'il peut arrêter, et par cela même ce poison peut causer la mort.

* * *

Les hygiénistes font chaque jour les efforts les plus considérables pour arriver à imposer la science sanitaire à l'esprit des gouvernements, des municipalités et du public. C'est ainsi qu'il vient de se fonder trois nouveaux journaux d'hygiène qui sont la *Gaceta Sanitaria*, la *Salud Publica*, le *Public Health*. Le premier se publie mensuellement à Barcelone sous la direction du Dr Pelegrin Giral ; c'est l'organe des médecins municipaux. Le second, qui paraît dans la même ville, est hebdomadaire.

Notre savant collègue de la Société française d'Hygiène, Dr Winter Blyth, est le directeur du troisième qui est l'organe de la Society of Medical officers of Health. Il se publie à Londres. Nous souhaitons un long succès à nos nouveaux confrères espagnols et anglais.

* * *

Le Dr Shtcherbakoff de Kostov-sur-le-Don, a publié une note instructive sur la valeur des deux vaccins. Voici, d'après le *Sanitary Record*, les conclusions de l'auteur : 1 Le vaccin animal doit être préféré au vaccin humain, parce que : *a*) il n'offre aucun danger d'inoculation de siphylis, scrofule, etc. ; *b*) il n'y a pas de complications, érysipèle, inflammation des vaisseaux lymphatiques, etc. ; 2 La période d'incubation du vaccin animal est généralement plus longue que celle du vaccin humain ; elle est de 5 à 6 jours, et quelquefois de 7, 8 et même 18 jours.

* * *

Dans le rapport sur le vaccin pour la ville de Naples pendant les années 1886-87, nous trouvons un intéressant tableau sur la mortalité par la variole pendant les années 1878 à 1887.

MORTALITÉ PAR 100 HABITANTS

Berlin	— 0,01	Milan	— 0,32
Munich	— 0,05	Petersbourg	— 0,55
Naples	— 0,19	Vienne	— 0,58
Londres	— 0,19	Rome	— 0,59
Bruxelles	— 0,21	Buda Pest	— 1,04
Turin	— 0,29	Paris	— 0,29

On remarque que la mortalité par la variole est d'autant moins grande qu'il s'agit d'une ville où la vaccination est le plus répandue.

A Naples, sur 16 582 naissances en

1886 il y a eu 8 014 vaccinations, et 6 084 autres d'enfants nés dans les années précédentes. Si des 16 582 nouveaux nés on retranche ceux nés dans le dernier trimestre, ceux qui ont quitté la ville ou qui sont morts, on trouve qu'il y a eu 73 0/0 de vaccinés parmi les nouveaux nés de 1886. En 1887, cette proportion est de 69 0/0. Cette année il y eut 13 948 vaccinations d'enfants dont 7 980, de nés en 1887.

Les vaccinations se font à Naples à l'aide du vaccin animal, par des vaccinateurs publics et les médecins pratiquants. Le directeur du service est le Dr R. Serafino un médecin de grande valeur, qui a organisé parfaitement les vaccinations publiques.

*
* *

Notre distingué ami, le Dr Montefusco, a publié, dans le Giornale de Clinica, de Naples, un travail fort intéressant sur la météorologie et les maladies infectieuses à Naples, de 1885 à 1887.

Il conclut de ses recherches que le maximum des cas et des décès de variole est maximum quand la température est la plus basse, et minimum quand elle est la plus élevée.

Il paraît en être de même pour la scarlatine, l'érisipèle et la diphtérie. Pour l'iléo-typhus et le choléra, c'est le contraire.

La tension de la vapeur d'eau et l'humidité étant minima, les maladies infectieuses, sauf l'iléo-typhus, sont maxima.

Le Dr Montefusco a observé qu'une pluie abondante avait précédé les épidémies cholériques de Naples.

*
* *

Le Pr Van Overbeek, de Meijer, a imaginé une nouvelle étuve à désinfection.

Elle est basée sur le principe d'emploi de la vapeur d'eau à la pression atmosphérique, au lieu d'être sous pression comme dans les étuves Genest Herscher.

L'appareil est d'une grande simplicité et peu coûteux. Le prix est d'environ 1500 à 2500 francs, suivant le cube de l'étuve. Elle a été l'objet de nombreuses expériences depuis 1886, et a été adoptée par le gouvernement des Pays-Bas pour ses hôpitaux civils et militaires.

D'après son savant inventeur, cette étuve aurait les grands avantages de ne point détériorer les objets à désinfecter, de ne nécessiter qu'un seul ouvrier, de supprimer les dangers d'explosion. La température de la vapeur d'eau varie entre 100° et 102°. Cette vapeur pénètre par en haut dans l'étuve et sort par en bas, de sorte que la température est la même dans tout l'appareil. La vapeur ne peut se condenser dans la chambre à désinfection.

*
* *

A la suite de plusieurs cas de *nécrose phosphorée* qui se sont produits dans le personnel employé à la fabrication des allumettes chimiques, M. Brouardel a été prié d'indiquer les mesures qu'il y aurait lieu de prescrire pour empêcher le retour de ces accidents.

Sur la proposition de M. Brouardel, et après des observations de MM. Rochard, baron Larrey, Linder, Riche, Troost, Lancereaux et Lépine, le Conseil émet l'avis qu'il y a lieu de faire examiner tous les mois, par un dentiste, les dents des ouvriers fabriquant les allumettes chimiques, tant qu'on n'aura pas substitué le phosphore amorphe au phosphore blanc, ce qui serait à tous les points de vue très désirable.

M. Brouardel fait connaître que les vapeurs d'essence de térébenthine sont

employées dans les fabriques d'allumettes, comme moyen prophylactique de la nécrose phosphorée, et il demande au Conseil quelle est la valeur de ce procédé.

MM. Peligot et Lancereaux ne sont pas persuadés de l'efficacité des vapeurs de térébenthine comme moyen prophylactique, bien que l'essence de térébenthine soit employée avec succès contre l'intoxication phosphorée.

M. Dujardin Beaumetz dit qu'il serait bon de faire des expériences.

Le Conseil charge MM. Brouardel, Troost, Lancereaux, Trélat, Riche et Peligot de l'examen de cette question.

* * *

La Chambre des députés a été saisie par M. Salis, député de l'Hérault, d'une proposition tendant à réprimer la falsification des produits alimentaires. Cette proposition vient d'être distribuée.

Elle vise spécialement les colorants et les conservateurs pour les vins, ces produits étant très redoutables pour la santé publique.

M. Salis cherche à atteindre directement les marchands de colorants et de conservateurs, et à mettre fin à l'activité malfaisante qu'ils déploient pour propager jusque dans les campagnes l'usage des conservateurs et l'habitude des falsifications.

Cette proposition de loi tendant à réprimer la sophistication des denrées alimentaires, a suscité un mouvement énergique de l'opinion contre les falsificateurs. Mais ce qu'on n'avait pas prévu, c'est l'audace avec laquelle ces derniers organiseraient la résistance.

Un procès des plus étranges vient de montrer jusqu'où peut aller aujourd'hui l'incroyable audace des marchands de compositions destinées à être introduites dans nos aliments.

L'un de ces industriels ne vient-il pas de poursuivre en diffamation un journaliste qui avait osé déconseiller l'emploi des conservateurs et des colorants, dangereux produits dont on cherche à propager l'usage jusque dans les campagnes les plus reculées.

Le procès s'est plaidé en juillet dernier, à la 8e chambre du tribunal correctionnel de la Seine. Inutile d'ajouter que notre confrère a été acquitté, et le marchand de conservateurs condamné aux dépens.

Mais le fait n'en subsiste pas moins. N'est-il pas véritablement curieux de voir un journaliste assigné par un marchand de colorants, pour avoir défendu la santé publique ?

A. HAMON.

TRAVAUX DE PAVAGE A MONTRÉAL

Extrait du rapport de l'Ingénieur de Montréal.

La Cité a fait paver cette année 1887, la rue Saint-Jacques en asphalte depuis la côte de la Place d'Armes jusqu'à la rue McGill par la "*Warren Scharf Asphalt Paving Company*," de même que la Place d'Armes et l'autre partie de la rue Saint-Jacques depuis le Palais de Justice en asphalte de Trinidad. Cette rue présentait des difficultés au pavage en asphalte, car les carrefours du côté nord sont très inclinés; telles sont la côte Saint-Lambert, la côte de la Place d'Armes et les rues Saint-Pierre et Saint-François-Xavier; et pour passer ces carrefours, il a fallu niveler et bomber la chaussée d'une manière plus sensible qu'il ne convenait à un pavage en asphalte; voilà pourquoi la chaussée est glissante à ces carrefours, et le public se prononce naturellement contre l'emploi de cette subs-

tance comme dangereuse au trafic ; on se plaint également que le pavage fait plus de bruit qu'on ne s'y attendait ; quant à cette objection, elle s'explique par le fait que l'entre-deux des rails du tramway est pavé de blocs de granit tout le long de la rue, et le roulement sur ces pavés produit le bruit ordinaire ; voilà pourquoi le peu de bruit que produit d'habitude l'asphalte ne se rencontre pas ici.

PAVAGE EN BLOCS DE PIERRE.—La rue McGill, de la rue William à la rue Wellington, de la rue McGill à la rue Murray, a été pavée en blocs de pierre syénite, posés sur une fondation de 6 pouces de béton. Cette fondation a été posée par la Cité dans la proportion de 1 partie de ciment, 3 de sable, $3\frac{1}{2}$ de pierre concassée, ce qui constitue une excellente fondation. Les blocs ont été fournis à l'entreprise ; ils étaient mal faits et la lenteur que les entrepreneurs ont mise à les apporter à pied d'œuvre a beaucoup retardé les travaux ; il semble impossible de forcer les entrepreneurs à se conformer aux devis et conditions ; ils ne savent pas ce que c'est qu'un bloc de pavé, et ne veulent pas employer les hommes qui s'entendent à façonner ces blocs ; le journalier n'apprend sa besogne que d'une façon routinière et quand il est jeune ; les entrepreneurs devraient donc faire venir de l'étranger des ouvriers qui enseigneraient leurs travailleurs. Cette négligence de la part des entrepreneurs du pays à remplir leurs obligations finira par amener la compétition étrangère ; il en résultera nécessairement que les fournitures seront de bien meilleure qualité, et c'est ce que j'engage la Cité à encourager.

OPINIONS SUR LES PAVAGES.—Comme le pavage des rues est encore à l'état d'essai dans tous les pays, aucun des systèmes à l'épreuve n'a donné jusqu'ici

une satisfaction générale. L'on voit qu'à Londres, Paris, Berlin, etc., les opinions varient parmi les ingénieurs ; il y a quelques années, c'était l'asphalte qui avait la vogue à Paris ; plus tard Londres l'adopta. Puis l'on employa le pavage en blocs de bois à Londres, et aujourd'hui c'est le tour de Paris. C'est spasmodiquement que les différents systèmes sont adoptés dans la plupart des villes, et pour le temps d'alors, il semble qu'on a trouvé ce qu'il y a de mieux, et ce n'est pas à tort, car tous les pavages semblent ne laisser rien à désirer quand ils viennent d'être faits ; et puis, les gens intéressés, dont le nombre est toujours grand, ne manquent pas de crier sur les toits que leur article est en tout supérieur aux autres ; mais il n'y a que les ingénieurs eux-mêmes qui savent à quoi s'en tenir à propos de cette supériorité.

PAVAGE EN BLOCS DE BOIS.—Le pavage en blocs de bois a bien réussi dans certains cas à Londres ; mais dans nombre de cas il n'a pas eu la durée qu'on lui prêtait, que l'on disait dans le principe être de 10 ans, et que l'on réduit aujourd'hui à 6 ; ainsi, par exemple, la durée du pavage dans Cannon street n'a été que de 8 ans ; dans Oxford street (au centre) la durée était estimée à 8 ans, elle n'a été que de 7 ans ; dans Ludgate Hill, durée estimée à 8 ans, durée réelle 7 ans ; King's Road, durée réelle 7 ans ; on peut donc estimer la durée réelle à 7 ans ; nous citons comme exemples des pavage en bois dont la durée était estimée à 7 ans : Parliament street, durée réelle 6 ans ; Edgwan Road, durée effective 5 ans et demi. Puis la durée fut réduite à 6, et le pavage de Regent street n'a pas duré 5 ans—et ainsi de suite. Cette diminution dans la durée provient de la qualité inférieure des matériaux, mais

bien plus encore des exigences du public, qui, dans les commencements de l'usage du macadam se montrait très content de ce pavage amélioré et ne se plaignait pas trop des ouvriers et des aspérités de ce pavage que le temps amenait ; ainsi, par exemple, on laissa Oxford street dans un état raboteux et peu réparé depuis trois ans ; ce que l'on ne tolérerait pas certainement aujourd'hui. Le pavage dans Regent street devait durer au moins 6 ans, ce qui n'a pas eu lieu ; après cinq ans le public se récria contre cette surface inégale sur laquelle les voitures cahotaient comme sur des cailloux ; il fallut renouveler le pavage. Les rues nouvellement pavées chaque année font ressortir davantage le mauvais état de celles qui l'ont été avant elles, et le public désire naturellement que toutes les rues soient uniformément dans un bon état. C'est au moyen d'emprunts que l'on a pavé les rues à Londres ; le public en paye les intérêts, et si ce pavage ne dure pas le temps qu'on assignait à leur conservation, le public est dégoûté de l'administration publique.

Plusieurs des ingénieurs m'ont dit que c'était la mode qui réglait la nature des pavages, et le temps seul prouverait, à l'échéance des emprunts, de quel œil le public verra les pavages en bois qu'il a fallu adopter pour lui plaire.

PAVAGE EN ASPHALTE.—Ce fut en 1854 que la première chaussée construite en asphalte de roc fut établie à Paris, sur la rue Bergère. La première à Londres le fut par la même compagnie dans Threadneedle street, plus loin que la Banque d'Angleterre en 1863, et n'a pas coûté depuis cinq livres sterling en réparations. Cheapside fut pavée en 1870. High street, Southampton, fut pavée en 1873, et toutes sont encore en très bon état.

Berlin a 450 000 verges carrées de ce pavage, et Londres en a le double ; une compagnie seule a posé 600 000 verges carrées de chaussées et de trottoirs. Avant l'année 1877, les entreprises de la construction des chaussées de Paris en asphalte étaient données à une compagnie solvable, dont les matériaux étaient purs et les travaux bien faits ; mais cette année-là et les années suivantes, les autorités de la ville cherchèrent à faire exécuter les travaux à meilleur marché, et acceptèrent les soumissions les plus basses, sans avoir égard à la pureté des matériaux ou à la qualité du travail ; il s'ensuivit qu'entre 1877 et 1884, toutes les chaussées étaient en si mauvais ordre que cette compagnie, qui avait réussi à accaparer tous les contrats, finit par une grande faillite, laissant toutes ces chaussées à la compagnie qu'elle avait supplantée, et dont les chaussées construites avant 1877 sont encore aujourd'hui en excellent état.

M. Brabant dit que le succès de l'asphalte peut être considéré comme presque complet. Le Col. Haywood, non seulement confirme cette assertion, mais il dit que c'est le meilleur des pavages, du moins pour les cités ; et la preuve que c'est aussi l'opinion des ingénieurs allemands, c'est que dans l'espace de 15 ans, Berlin en a fait construire 400 000 verges carrées. A Londres, on a remplacé par de l'asphalte de Val-de-Travers les chaussées suivantes qui étaient en blocs de bois : Fire street, 4 089 verges carrées ; Hart street, 2 134 verges carrées ; New Oxford street, 6 843 verges carrées ; Hatton Gardens, 4 679 verges carrées ; Leadenhall street, 1 788 verges carrées ; Watling street, 1 607 verges carrées ; High Holborne (ouest), 5 880 verges carrées ; Lambs Conduct street, 2 518 verges car-

rées ; Great Ormond street, 2 352 verges carrées ; Minories, 7 000 verges carrées ; Holborne (est) 5 000 verges carrées.....

Il y a quinze ans le pavage en bois n'eut pas de succès ; mais ce pavage est mieux fait depuis ce temps, les simples blocs en pin étant placés sur un lit de béton pour fondation. Les témoignages tendent fortement en faveur de l'asphalte, et plus particulièrement sous le rapport de l'hygiène.

L'asphalte se trouve presque entièrement dans les plus grands carrefours de la cité de Londres proprement dite. Le "*West end*" emploie le bois dans les endroits où les rues sont larges et où le soleil a quelque chance de le conserver à l'état sec. Je recommanderai de paver en asphalte nos rues d'affaires, et en bois les rues où se trouvent surtout les habitations, car ce dernier mode de pavage est moins dispendieux.

L'asphalte disposé en pente légère qui permet de le tenir net et propre par aspersion avec une lance, est le meilleur comme il est le plus sain des pavages.

Primo—Parce qu'il est propre et n'absorbe point l'humidité, ce qui le rend naturellement plus sain que le bois, qui, au bout d'une certaine usure, devient saturé d'urine ; il est facile de s'en apercevoir après une forte chute de pluie, et quand le soleil reparait avec plus d'ardeur.

Secundo—L'asphalte est si facile à réparer que c'est à peine si l'on peut discerner les coutures pratiquées ; ainsi, par exemple, on peut examiner la réparation faite l'an dernier pour arriver au tuyau de gaz en face de l'Ottawa Hotel, rue Saint-Jacques, et la nouvelle chaussée formée du côté ouest de la Place-d'Armes.

LES POISONS DU CABINET DE TOILETTE

Toujours on a fait et refait son visage, et, sans remonter à la Bible, à Isaïe, à Jérémie, à Ezéchiel, je pourrais démontrer que de tout temps on a cherché.

A réparer des ans l'irréparable outrage.

Au dire d'Homère, la déesse de la Sagesse et la mère des Amours elle-même usaient de cosmétiques, comme les Parisiennes de nos jours.

Ne dirait-on pas que c'est à ces dernières que s'adresse Ovide, dans le passage suivant de l'*Art d'aimer* : "Vous empruntez à la céruse sa blancheur trompeuse, d'autres artifices remplacent la couleur du sang, vous savez allonger ou épaissir vos sourcils, et effacer sous un cosmétique vos joues véritables, vous n'avez pas honte d'animer l'éclat de vos yeux avec des poudres fines ou avec du safran, qui croît sur les rives limpides du Cydnus."

Juvénal, avec toute la crudité de son réalisme, nous retrace les "faces empâtées que recouvrent tant de drogues, et où s'agglutinent les lèvres des infortunés maris."

Plaute, dans sa comédie du *Revenant*, nous fait assister à la toilette de Philématie :

—Donne-moi le blanc, dit-elle à Scapha, sa soubrette.

—Pourquoi faire ?

—Pour en mettre sur mes joues.

—Pourquoi ne pas demander de l'encre pour blanchir l'ivoire ?

—Eh bien ! alors donne-moi du rouge.

—Jamais ! Tu es charmante. Tu gâterais un merveilleux ouvrage.

—Si tu me donnais mes parfums ?

—Ne t'en sers pas ; une femme qui ne sent rien, sent toujours bon.

Scapha n'aimait pas le maquillage.

Properce, enfin, dont la muse lascive nous a décrit les saturnales impudiques des Romains de la décadence, était de l'avis de Scapha, et disait avec beaucoup de bon sens aux femmes de son temps :

“ La figure la mieux réussie est encore celle que donne la nature. ”

Est-ce à dire qu'il faut proscrire absolument les cosmétiques ? Non, l'usage des cosmétiques qui a pour but de rétablir les fonctions perspiratoires de la peau troublées ou suspendues, est non seulement permis, mais doit être conseillé par l'hygiène. En effet, si nous devons condamner comme elles le méritent toutes les préparations qui ne sont que le produit d'un charlatanisme éhonté, qui remplacent, comme on l'a dit, par une grimace les harmonies naturelles de l'âge, il est utile d'entretenir la fraîcheur du teint, la finesse, la souplesse et l'élasticité de la peau, de fortifier les tissus, de préserver l'enveloppe cutanée des gerçures, des ruptures, de prévenir et de dissiper les démangeaisons, de détacher et d'enlever les débris de l'épiderme, de dissiper l'odeur de certaines sueurs locales, de maintenir en un mot, toute la surface du corps en un état constant de propreté qui permette à la peau de remplir ses fonctions. Et puis, nous n'éprouvons aucune difficulté à en convenir, l'art de la parure est une manifestation du goût chez les femmes, c'est un art qui repose sur une science profonde ; il est avouable, honnête, et n'a rien à voir avec ce que l'on appelle, dans l'argot de notre temps, la maquillage. Mais la première condition de la bonne préparation des cosmétiques de la peau, c'est d'être exempte de toute substance, vénéneuse ou non, qui puisse l'attaquer et l'irriter.

Or, à l'heure où nous écrivons, si un grand nombre des produits de la parfumerie sont parfaitement inoffensifs, beaucoup d'autres, au contraire, sont très dangereux.

Toutes ces préparations sont plus ou moins vénéneuses, et nous avouons que si certaines personnes peuvent en faire usage pendant longtemps sans inconvénients sensibles, la clinique journalière, aussi bien qu'un certain nombre de procès, prouvent que les maladies qui en proviennent sont plus nombreuses qu'on ne le croirait à première vue.

Le plomb, en particulier, est un poison insidieux, dont les effets se produisent de mille manières, et très souvent à longue échéance.

Sous quelque forme que ce soit, et en quelque endroit qu'il soit appliqué sur la peau, le plomb est absorbé par cette membrane avec une facilité merveilleuse ; il opère sourdement, avec lenteur, minant chaque organe avant de se fixer sur aucun. C'est du côté du système nerveux que se manifestent d'habitude ses principales atteintes. Les forces se dépriment, et en même temps la sensibilité se pervertit ou s'exalte, puis, les symptômes s'accroissant davantage, il survient des contractions, des spasmes, et même des convulsions épileptiformes.

Je ne voudrais pas contrister mes lectrices. La coquetterie est si naturelle à la femme, c'est pour elle un péché si mignon, qu'il faut bien lui pardonner l'emploi de certains artifices ; mais je ne puis m'empêcher de leur dire que c'est acheter souvent bien cher un résultat problématique, et qui n'a jamais trompé personne. N'oubliez pas ce mot de La Bruyère : “ Si les femmes veulent seulement être belles à leurs propres yeux, elles peuvent, dans la manière de s'em-

bellir, suivre leur goût, mais si c'est aux hommes qu'elles désirent plaire, le blanc et le rouge les rendent affreuses."

Et j'ai la conviction que les Parisiens de 1888 sont absolument du même avis que les sujets du Grand Roi!

DR F. DECAISNE.

HOPITAL BARAQUE ALEXANDRE

L'Hôpital Baraque Alexandre de Saint-Petersbourg peut être considéré comme un type aussi complet que possible d'un hôpital répondant à toutes les exigences de l'Hygiène.

"Cet hôpital, qui a coûté 2 000 000 de francs, renferme 250 malades, qui sont distribués dans 22 baraques, dont 20 sont affectées aux malades et deux aux convalescents : des bâtiments servant à l'administration, d'autres à la désinfection, des laboratoires, des cuisines, une vacherie, complètent l'ensemble de l'hôpital.

"Toutes les baraques destinées aux malades sont isolées les unes des autres. Elles sont toutes construites sur un type uniforme, sauf les deux baraques destinées aux convalescents. Celles du côté droit sont occupées par les hommes ; celles du côté gauche par les femmes : chacune d'elles se présente sous un aspect assez élégant qui rappelle celui des constructions russes. Élevée du sol, elle se compose essentiellement d'une salle de malades et d'un bâtiment annexe qui ne fait qu'un avec la baraque, et qui renferme une anti-chambre, une salle de bains, une cuisine, un cabinet pour la surveillance et des cabinets d'aisances. Deux escaliers, situés aux extrémités de la baraque, sont placés suivant son grand axe.

"De chaque côté, cinq fenêtres éclairent cette salle, qui ne renferme que douze lits. Trois lanternes placées sur le toit, avec des vasistas mobiles, permettent de ventiler cette pièce ; mais cette ventilation est surtout faite par quatre poêles aux extrémités de la salle.

"Les dispositions générales de la construction sont les mêmes pour toutes les baraques, c'est-à-dire que leurs parois sont en bois plein, que leur intérieur est recouvert d'une couche de plâtre, qui reçoit une peinture très vernissée, de sorte que les parois sont extrêmement lisses et imperméables. Le sous-sol n'est jamais occupé, sauf toutefois par deux tonneaux qui reçoivent les matières fécales, qui, de là, vont se perdre dans le sol après désinfection préalable (1).

"Toutes les fenêtres des baraques sont, comme celles des habitations russes, doubles ; et quand les grands froids surviennent, ces doubles fenêtres sont très exactement fermées et ne s'ouvrent plus de tout l'hiver. Malgré cette fermeture hermétique, la ventilation est très parfaite, grâce aux quatre poêles situés dans chaque salle, qui font un appel énergique d'air par la double enveloppe qui entoure leur cheminée et par des cloisons à hauteur d'appui distantes du mur de 10 centimètres, et qui sont placées à chaque fenêtre ; l'air froid est attiré dans cet espace vide par les poêles.

"Mais, ce sont toujours les lanternes placées à la partie supérieure de la pièce, qui permettent de modifier l'air de la salle. Le Dr Berthenson a fait à cet égard de curieuses observations à l'hôpital des Dames de la Croix-Rouge, sur la faible influence qu'a sur la température

(1) Par un mélange, en proportions diverses, de sulfate de fer, de cuivre, de zinc, de magnésium et d'acide acétique. (Berthenson.)

l'ouverture des vasistas placés à la partie supérieure des salles de malades. Pendant les hivers de Saint Petersburg, quand la température est à -20° C., et que les poêles maintiennent dans les salles une température de 17 degrés, il faut près de 4 heures pour abaisser de 1 degré la température générale de la salle, lorsque tous les vasistas sont largement ouverts.

“ Le service de la désinfection est admirablement organisé à l'hôpital Alexandre ; il est confié à un médecin spécial, le Dr Kroupine, qui a sous ses ordres un personnel composé d'assistants et d'infirmiers exclusivement chargés de ce service. Cette désinfection porte sur les objets, sur les salles, sur les vêtements et sur les matières fécales. Pour la désinfection complète d'une salle, on l'évacue, à l'aide d'une pompe à pression, munie d'une lance ; on inonde les parois de la salle, plafond, murs et planchers, d'une solution de sublimé au millième.

“ Tous les objets meublants, lits, chaises, tables de nuit, subissent aussi l'action du sublimé ; quant aux objets de literie, matelas et autres, ils sont portés à l'étuve.

“ C'est aussi à cette étuve qu'arrivent tous les vêtements : cette étuve, qui sert à toute la population de Saint-Petersbourg, qui peut y adresser les objets à désinfecter, est située dans un bâtiment spécial à deux étages : au rez-de-chaussée se trouve une étuve à vapeur sous pression, et une chambre à désinfection chimique ; la partie supérieure, qui est à parois à claire-voie, où la ventilation est aussi complète que possible, reçoit les vêtements après la désinfection.

“ C'est dans la chambre à désinfection chimique que sont portées les fourrures, les souliers, les gants, etc. ; on y utilise es vapeurs de chlore. Enfin, dans le

sous-sol du bâtiment se trouve un appareil fort ingénieux, imaginé par le Dr Wassilieff, où les matières fécales subissent l'action de la vapeur sous pression avant de se diffuser dans le sol.

Avec une installation aussi parfaite, la mortalité est considérablement moindre. Ainsi tandis que dans les hôpitaux parisiens la mortalité par la fièvre typhoïde est de 15,06 0/0, dans l'hôpital Alexandre elle est de 6, 4 0/0.

A. HAMON.

L'HYGIÈNE DES FEMMES NERVEUSES

Le tempérament nerveux, qui est l'un des poisons de notre civilisation, n'a pas besoin d'être défini : ou plutôt (soyons franc) sa définition est très difficile, parce que le caractère le plus stable du nervosisme est précisément son instabilité même. Toujours est-il, qu'en lisant “ femmes nerveuses ” dans le titre de cet article, toutes nos lectrices savent, à merveille, ce que nous voulons désigner.

Le nervosisme est héréditaire, comme le sont la plupart des qualités de nos tissus. Il importe donc, tout d'abord, de ne point laisser, chez l'enfant, s'élargir la tache originelle, ni se creuser l'empreinte ancestrale, si tenace lorsqu'il s'agit d'hérédité morbide. C'est donc au berceau qu'il faudra prendre la femme nerveuse : car souvent c'est des premières convulsions de l'enfant que prend date tout le funèbre cortège des accidents, si nombreux, ressortissant à la grande famille névropathique.

L'enfance des prédisposées sera donc spécialement surveillée, à l'abri des gâteries comme des sévérités excessives ; les sujets nerveux seront élevés, préférable-

ment, oin des villes, à l'abri de tout ce qui peut susciter leurs précoces tendances émotives, dans une atmosphère calme et paisible, où rien d'irrégulier ne vienne commotionner leur moral si fragile. On leur évitera la prématuration intellectuelle ; on retardera le plus possible l'excitation déterminée habituellement par l'instruction et par l'éducation artistique. On devra surtout épargner les terreurs et les fortes émotions à la descendance des névropathiques : une simple histoire de revenants suffit parfois pour établir, chez un enfant prédisposé, la prédominance du système nerveux. Que de névroses ne nous apparaissent que comme les contre-coups d'un ébranlement émotif ; et combien d'hystéries, et même d'épilepsies, n'ont-elles pas puisé dans la peur les éléments les plus solides de leur existence !

A la puberté, l'on redoublera de surveillance sur le système nerveux : on évitera comme la peste tout ce qui est capable de fouetter la fragile et folle imagination de la jeune fille : à ce point de vue, hélas ! nous supputons toutes les névropathes que préparent, à nos confrères futurs, la surcharge des programmes féminins et la culture intellectuelle des femmes !

Pour nous résumer, disons que si chaque famille avait un registre médical pour y inscrire ses tares héréditaires, la pharmacopée n'aurait bientôt pas plus raison d'être que la " zolalogie " des Rougon-Macquard : l'hygiène peut tout (autrement dit) pour l'éradication des germes morbides... Malheureusement, la faiblesse des parents est là, — semblable, comme le disait sagement Pierre Charon, — semblable au lierre, qui rend stérile l'arbre qu'il embrasse.

Un théorème, vieux comme la médecine,

dit que le sang est le modérateur des nerfs, le roi des antispasmodiques. Donc, pour empêcher de crier le système nerveux, il faut faire en sorte que l'anémie ne vienne servir d'assise à la névrose : donner, par conséquent, à la femme nerveuse, du fer, du manganèse, du quinquina, etc..., et la soumettre à une alimentation tonique et reconstituante. Toutefois, nous croyons que l'on abuse étrangement, dans la médecine contemporaine, du bifeck saignant et du bordeaux : nous avons, bien des fois, exprimé, ici ou ailleurs, nos opinions motivées à cet égard. C'est dans l'hygiène de la femme nerveuse que nous devons surtout éviter cet alimentation carnée, féroce et corsée, fatalement échauffante et excito-stimulante à l'excès. Le régime devra plutôt se rapprocher ici de celui de l'enfant, c'est-à-dire que, tout en évitant de surcharger l'estomac d'aliments superflus, on fera consister surtout la nourriture en pain bien cuit, potages, lait, œufs frais, pommes de terre, viandes d'animaux jeunes, légumes frais, et fruits bien mûrs. Les aliments de haut goût, les pâtisseries, le gibier, les sauces savantes, les légumes secs et farineux, ne valent rien pour les névropathes. Il faut leur faire boire de préférence, aux repas, de la bière amère ou un vin rouge léger coupé d'eau, et rester très avare de café, de thé, et de liqueurs alcooliques.

" Être sobre " comme le veut Jean-Jacques, " avec sobriété " ; manger lentement ; calmer, par poudres appropriées, l'irritabilité de l'estomac, ou, au contraire, exciter, s'il y a lieu, son atonie par des préparations apéritives, — telle est l'hygiène gastrique de la femme nerveuse. Elle devra éviter, avant tout, la constipation, qui accentue toujours la tristesse et le névrosisme. Rien de plus connu, du

reste, que le retentissement du ventre sur le cerveau. On a dit que les belles dents rendent gai, c'est peut-être parce qu'elles ne peuvent subsister qu'en la compagnie d'un bon estomac.

Dr E. MONIN.

DE L'EMPLOI DES TUYAUX EN PLOMB
POUR
LA CONDUITE DES EAUX
ALIMENTAIRES
PAR
A. HAMON (DE PARIS)

CHAPITRE III

*De l'action sur l'organisme des doses
infinitésimales du plomb.*

Le plomb a fait plus de
mal que de peur.
(Bouchardat.)

Les diverses altérations du sang provoquent l'anémie ; mais la quantité du toxique étant infinitésimale, on ne peut apprécier immédiatement les désordres produits ; ce n'est qu'après beaucoup de temps que, ces désordres étant répétés chaque jour, apparaissent les caractères d'une altération profonde du sang. Le nombre des éléments chargés d'absorber l'oxygène introduit dans l'économie par l'hématose pulmonaire est diminué ; alors il y a moins d'oxygène dans le sang. Par suite, le manque de ce gaz, nécessaire à un développement de l'activité potentielle des éléments anatomiques, provoque une langueur, une inertie relative du travail physiologique dans les appareils de l'économie.

L'albuminate plombique peut devenir insoluble dans un vaisseau capillaire et l'obstruer. Le sang transporte le

sel de plomb dans toutes les parties de l'organisme ; pénétrant ainsi dans l'intestin, il rencontre de nouveaux liquides qui lui font subir de nouvelles transformations. Se combinant avec les tissus intestinaux, il forme un composé plombique insoluble qui altère profondément les tissus, en déterminant leur dégénérescence (Kussmaul et Mayer, 20). Les membranes muqueuses de l'intestin subissent une altération granuleuse. La sécrétion du suc intestinal se ralentit, et, par conséquent, les fonctions de l'intestin ne s'accomplissent plus normalement.

Le toxique pénétrant dans les vaisseaux chymifères provoque leur engorgement, car il possède la propriété de précipiter le chyme. Pénétrant dans les radicules de la veine-porte, les molécules de sel plombique traversent l'appareil hépatique. Elles se combinent à l'état insoluble avec les tissus du foie, et s'y localisent en produisant l'atrophie pigmentaire de cet organe. (Lepide Chioti, Raimondi, 21). En contact avec la sécrétion biliaire, il se forme un composé chimique qui modifie la composition de la bile (Wyss, 22, Lehmann, 23). Peut-être se forme-t-il du cholate ou du choléate plombique insoluble, qui pourrait être une des origines des calculs biliaires ? La rate est aussi altérée par le plomb, car ce métal s'y localise à l'état de combinaison, et en produisant une atrophie pigmentaire.

20.—Archiv fur pathologische anatomie und physiologie und fur klinische medicin. — Berlin, décembre 1882.

21—Annali universali di medicina e chirurgia. —Part originale.—Milano, janvier 1880.

22—Archiv fur pathologische anatomie und physiologie und fur klinische medicin. —Berlin. Vol. 92, p. 193.

Ces altérations de l'appareil hépatique retentissent douloureusement sur les fonctions : les coliques hépatiques qui se confondent avec les coliques causées par les poisons minéraux (Decaisne) par le plomb (Edelmann 24), ne seraient peut-être très souvent que des descriptions dus au plomb.

Au contact des os, il se produit probablement une double décomposition. Le plomb se trouve dans le tissu osseux (Heubel, 25—Sabatier, 26—et Verneuil, 27); le carbonate de plomb s'y substitue au carbonate de chaux (Lewy, 28). La moelle des os subit une altération qualitative et quantitative, prévenant tout retour de l'air, présentant le caractère d'une discrasie ou mieux d'un processus destructif au sein de son propre tissu (Raimondi); c'est une sorte de dégénération gélatineuse (Lepidi Chioti Lehmann).

Le plomb aurait d'après Maregie Lorain, un action tétanisante sur le Myocarde et donne naissance à l'hypertrophie du cœur (Renaut). Il agit sur tous les muscles, où on le retrouve localisé (Houbel, Gusserow, 29) et notamment sur les muscles ciliaires en produisant des troubles de la vision selon Stood, 30.

Le système nerveux tout entier est

23—Zeischrift fur chemie, p. 528, tom. 6, 1882.

24—Sur quelques causes nouvelles d'intoxications saturnines.—Paris, 1878.

25—Pathogenese und symptome der chronischen Bleivergiftung. — Berlin, 1871.

26—Des rapports du saturnisme avec les affections chirurgicales, Paris, 1877.

27—Gazette hebdomadaire de médecine, 1872, Paris.

28—Dester-Zeischrift fur staatzartz heilkunde, 1870.

29 Cité par Curci.—in la sperimentale,—mai 1884, Fireny.

30—Therapeutic gazette. — Détroit, 1835.

péniblement impressionné par ce toxique que l'on retrouve dans le cerveau (Darembert 31, Lepidi Chioti, Devergie, Wynter Blyth, 32, Welsens, 33), dans la moelle épinière, (Heubel, Raimondi). Ce métal provoque l'altération de la substance médullaire, remplacée par des granulations grisâtres et grises.

Selon Winter Blyth, le plomb forme des composés définis avec les substances du système nerveux; il y a destruction des centres nerveux, c'est là l'origine des désordres nerveux si graves du saturnisme.

Les reins sont un des émonctoires des sels de plomb, qui y pénètrent probablement à l'état d'albuminate, et s'y transforment en urate, en mettant en liberté l'albumine; ce serait à l'origine de l'albuminurie (Olivier, 36). Cette présence du plomb dans les reins n'a pas lieu sans qu'il y ait une altération plus ou moins profonde, qui se caractérise par une néphrite, ou de l'urémie, etc.

31—Comptes-rendus de l'académie des sciences. Paris 1874.

32—Scientific american, p. 6. 2 juillet 1887.

33—Mémoires de l'académie royale de médecine. Bruxelles 1865.

34—Archiv, fur pathologic-anatomic und physiologic und f. klinmed,—Berlin, août 1883.

35—Gazette médicale, Paris, novembre 1862.

36 Archives de médecine, 1863, Paris

BULLETIN MENSUEL

INSPECTION DE LA VIANDE A MONTREAL

“ L'inspecteur des abattoirs de l'Est, M. Alphonse Bayard, a préparé un rapport de l'année dernière sur le nombre d'animaux tués dans cette partie de la ville.

Le nombre des bêtes à cornes a été de 14 841, des moutons, 26 994, des veaux, 7 315, et des porcs, 1 960. Tous ces animaux ont été inspectés avant et après avoir été tués aux abattoirs.

Le rapport montre qu'il a été confisqué 2 566 livres de bœuf, 188 de veau, 42 de mouton et 37 de porc.

On a confisqué aussi 56 veaux impropres à la boucherie, un bœuf atteint de maladie tuberculeuse, un bœuf tué accidentellement par les chars, un autre blessé sur les quais et quatre porcs malades. Tous les animaux confisqués ont été détruits.

A l'abattoir de la partie ouest de la ville, on a tué 10 896 animaux ; 16 408 moutons, 4 396 veaux et 41 378 porcs. Il a été confisqué 41 veaux, trois bestiaux et 34 agneaux outre une quantité de viande meurtrie."

A quand la nomination des médecins vétérinaires attachées à nos abattoirs ?

Avec ces hommes de l'art nous aurions plus de garantie sur la qualité de la viande de boucherie. La chose en vaut la peine, car nous sommes tous les jours exposés aux atteintes de maladies contagieuses surtout de la tuberculose (consomption) par la viande que nous mangeons. Ici nous ferons remarquer que la consommation fait chaque année de nombreuses victimes parmi nous. C'est une raison de plus de travailler à nous protéger contre cette implacable affection.

* * *

COMITÉ DE SANTÉ.—A une de ses séances du mois, le Comité de Santé de cette ville a eu à s'occuper de différentes questions très importantes, en autres de la ventilation des égouts de Montréal. A ce sujet nous sommes heureux de voir

que l'opinion de ce comité semble se porter sur la ventilation par les bouches d'égouts. C'est précisément notre opinion, et celle que nous exprimions l'année dernière à la page 157, Vol. IV, de ce journal. En effet, ventilons librement nos égouts et nous empêcherons que cette ventilation de se faire par les canaux de nos maisons. En introduisant de l'air et de l'eau dans nos égouts nous diminuerons, soyons en sûrs, le chiffre de la mortalité. Avec des bouches communiquant librement avec l'égout de la rue, il sera facile d'y faire des chasses d'eau, surtout pendant l'été, aux temps de la chaleur et de l'absence de pluies.

* * *

NOTRE TRAITÉ D'HYGIÈNE PRIVÉE.— Nous sommes très sensible à l'accueil bienveillant que reçoit tous les jours notre *Traité Elémentaire d'Hygiène Privée*. Nous commençons à croire que nous avons fait une œuvre utile pour nos compatriotes. Des lettres reçues des principaux dignitaires de notre Clergé et de nos hommes d'État les plus marquants ainsi que de plusieurs savants de notre pays, attestent hautement l'utilité de la science de l'hygiène dans l'éducation de l'homme. Nous comptons que notre œuvre aura sa place dans la maison d'éducation et dans la famille.

Nous offrons ici nos meilleurs remerciements à tous ceux qui ont bien voulu accuser réception de notre livre, en même temps qui ont bien voulu nous adresser des paroles d'encouragement et des souhaits de succès.

DR J. I. DESROCHES.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Depuis plusieurs mois une recrudescence d'occupations nous empêchait de faire la revue des livres qui nous sont adressés. Ce qui fait que le nombre en est aujourd'hui tel, que nous nous trouvons dans l'obligation d'en faire une simple mention. Nous en demandons pardon aux auteurs de ces différents ouvrages, qui, nous l'espérons, tiendront compte du peu d'espace que nous présente notre revue.

Nous profitons de l'occasion pour remercier très cordialement ces savants étrangers, la plupart des collègues, pour les gracieux envois qu'ils daignent nous faire de temps en temps. Ces travaux scientifiques nous sont d'une grande utilité, dans l'œuvre patriotique que nous poursuivons.

Aperçu Médical sur la MAISON DÉPARTEMENTALE DE NANTERRE : hygiène générale, chauffage, ventilation, désinfection, vidange. Par le docteur E. BORIES, interne des prisons de la Seine (Maison Départementale de Nanterre) Paris 1888.

Les eaux potables et les maladies contagieuses.—Le filtrage et le doucissement des eaux crues. P. S. Maignen, Paris, 1888.

Souvenirs cliniques concernant quelques *maladies ou indispositions naturelles*, qu'il est parfois prudent de respecter. Par le professeur Sirius-Pironi. Marseille, 1888.

Siphon automateur pour réservoirs de chasse. — Système Emmanuel Putzeys, Verviers, 1888.

Revue clinique, suivie de l'examen des rôles de la congestion de foie, du plexus solaire et des auto-intoxications, dans la genèse des maladies aux différents âges. Par le Docteur N. Droixhe. Liège 1888.

Rapports sur les mémoires du concours (1880-1883) relatif aux effets de

l'alcoolisme au point de vue matériel, psychique et médico-légal. Par le docteur Hyac. Kuborn, membre de l'Académie Royale de Belgique. Bruxelles, 1884.

De l'importance de *l'hygiène dans la tuberculose*. — Projet d'association pour l'étude des moyens et leur application à l'extinction de la tuberculose. Par le docteur H. Callias. Paris 1888.

Sur la répartition *des Saisons* dans les diverses régions de l'Algérie. Par le docteur E. L. Bertherand, Secrétaire de la société climatologique d'Alger. Aiger, 1888.

Considérations pratiques sur les *laiteries municipales*. Par MM. Pascualt et Pion. Paris, 1886.

Le mal d'Orient. Par Kesnin Bey. *Refutation*, Par l'Érmitte l'Alem-Dagh. Paris, 1888.

De la *première alimentation* du nouveau-né. Par le docteur De Vlaccos (de Mételin) Paris, 1888.

Rapport sur *l'exposition d'hygiène* de Varsovie. Par E. Monin. Paris, 1888.

Une colonie scolaire. (Vacances 1887). Par le docteur E. Blayac, médecin-inspecteur des établissements scolaires de la ville de Paris. Paris, 1888.

Organisation et législation sanitaire de la Finlande Par le docteur A. Palmberg. Paris, 1887.

Rapport sur l'épidémie de *fièvre typhoïde* de Clermont en 1886. Par le docteur V. Nivet. Clermont-Ferrand, 1888.

Du traitement de la *diarrhée chronique* chez les enfants.—mémoire de la société de médecine d'Athènes. Par le docteur A. Zinnis. Athènes, 1885.

Progès de l'hygiène dans la *République Argentine*. Par le docteur Emile R. Coni. Paris 1887.

✍ Nous prions nos abonnés rétrodataires de bien vouloir payer leur abonnement à ce journal, sous le plus court délai possible.

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts,
ponts, arpentages publics et particu-
liers, subdivisions cadastrales.

{ Plans et devis pour constructions civiles
et religieuses, établissements industriels,
constructions privées.
Expertises, arbitrages, expropriations.

J. EMILE VANIER.

INGENIEUR CIVIL ET SANITAIRE,
ARPENTEUR PROVINCIAL, ARCHITECTE.

BUREAUX : NO 61 RUE ST-JACQUES
MONTREAL.

Brevets d'invention, Marques de Commerce
Dessins de Fabriques, Droits Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités
à correspondre.

INSTITUT VACCINOGENE

A Messieurs les Médecins,

Cet établissement a été fondé par le Gouvernement Provincial dans le but de fournir à notre population un vaccin pur, et par le fait même, faire cesser cette antipathie qui existe, non contre la vaccination, mais contre l'emploi de vaccin provenant de l'étranger.

Cet Institut Vaccinogène, à l'instar de ceux de la France et de l'Angleterre, est soumis à une surveillance rigoureuse de la part du Gouvernement, et nul vaccin ne peut être livré au commerce avant d'avoir été préalablement inspecté; ainsi Messieurs les Médecins peuvent être parfaitement certains qu'en s'adressant à cet établissement ils recevront toujours de la lymphe très pure, ne causant jamais de ces accidents regrettables que l'on a déplorés trop fréquemment, après s'être servi de ces vaccins contenant des corps étrangers v. g. pus, sang, débris de tissus, etc., etc., et que l'on rencontre malheureusement trop souvent dans le commerce.

Le vaccin n'est garanti d'une manière positive que pendant l'espace de trois semaines, et afin qu'il n'y ait pas d'erreur ou de duperie, chaque enveloppe contenant le vaccin portera la date de l'emmagasinage et la signature du Médecin Gérant.

PRIX.—Une boîte contenant 10 pointes \$1.00.

Une remise libérale est accordée aux Bureaux de Santé et à Messieurs les Pharmaciens.

DR ED. GAUVREAU, *Propriétaire et Gérant.*

TRAITE ELEMENTAIRE D'HYGIENE PRIVEE

Par le Dr J. J. DESROCHES

UN VOLUME IN-8° DE 186 PAGES. — PRIX 50 CENTS

Envoi franco contre un Mandat-Poste à l'adresse du

Journal d'Hygiène Populaire

Cet ouvrage renferme l'exposé lucide, méthodique et complet de toutes les questions se rattachant à l'hygiène privée.

Ce livre est unique dans la littérature de ce pays. C'est ce qui a engagé l'auteur à publier les connaissances si utiles des lois de l'hygiène:

L'auteur sera heureux si, par ce travail, il a pu faire une œuvre utile.

MAISON FONDÉE EN 1859.

HENRY R. GRAY,

CHIMISTE-PHARMACIEN

144, - RUE ST-LAURENT, - 144

MONTREAL.

*Médecins, Hôpitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges, Universités
etc., fournis de Drogues, Appareils chimiques à conditions
libérales, au prix du gros, qualité garantie.*

A Messieurs les Curés.

Nous adressons gratuitement le *Journal d'Hygiène Populaire* à messieurs les Curés. Notre but est de répandre le plus possible l'hygiène, cette belle science de l'éducation physique et morale de l'homme. L'hygiène est un art qui s'enseigne et qui s'apprend; elle promet à la Société des hommes vigoureux, fiers de leurs devoirs. C'est pourquoi nous prions notre Clergé canadien, toujours animé du plus pur Patriotisme pour notre population, de vouloir bien nous aider dans notre tâche. Pour donner un caractère d'actualité à notre publication, nous avons besoin de connaître, entre autres choses, le mouvement de la population. C'est pourquoi nous aimerions à avoir les chiffres des naissances et des décès aux différents âges de la vie, et une connaissance aussi exacte que possible des cas de maladies contagieuses dans toutes les municipalités de cette province.

Nous avons pris cette décision en considérant l'effroyable gaspillage de vie, de santé et de forces qui résulte de l'absence, dans les familles, des saines notions sur l'art de se conserver. Messieurs les Curés jouissent de l'estime du peuple Canadien; leur parole est religieusement écoutée. Ils peuvent par conséquent beaucoup faire pour l'hygiène. C'est pourquoi nous comptons que nos efforts seront couronnés de succès.

L'ADMINISTRATION